

COUPE DE France PARA KARATE CONTACT

DATE	Samedi 25 janvier 2020
SALLE	Espace 3000
ADRESSE	Rond-Point du 18 Juin 1940 - 83400 Hyères
BILLETTERIE	Tarif 1 jour : 8€ / Tarif 2 jours : 10€ / Gratuit - 12 ans
ENGAGEMENT	Individuels : 6€
CATEGORIES	(M / F - Ind)
INSCRIPTION	DATE LIMITE INSCRIPTION 17 janvier 2020*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 25 janvier 2020

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION :

11h30-12h00 : Contrôle des Compétiteurs

12h30 : Début des Compétitions

A LA FIN DE LA COMPETITION : Finales prévisionnelles et remise des médailles

Rappel : Tous les participants doivent être licenciés F.F.K (style Para-Karaté ou autres disciplines).

- Certificat médical spécifiant le handicap sera obligatoire ainsi que la tenue club (T-shirt ou débardeur et pantalon de full ou bas de kimono)
- Passeport sportif
- Présentation de la carte MDPH

Les combattants seront différenciés par un équipement **rouge** ou **bleu**

Catégorie M1- M2 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) casque sans pommettes, protège dents, ceinture

Catégorie M3-M4-M5-P6-S7 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) casque sans pommettes, protège dents, chaussons, protèges tibia, coquille ceinture.

Catégorie V8 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) chaussons.

Catégorie de handicap : Pour la validation des groupes, il faut un minimum de 3 personnes pour chacun d'eux.

Les tableaux des groupes seront constitués juste avant le début de la compétition, sur place, les personnes n'ayant pas de combattants seront intégrées au groupe le plus adapté, avec l'accord des entraîneurs, à leur handicap.

**Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2019-2020 - page 40)*

FICHE D'INSCRIPTION

LIGUE :

NOM DU CLUB :

N° D’AFFILIATION CLUB :

NOM :

PRENOM :

N° LICENCE :

EMAIL :

TEL:

DATE DE NAISSANCE :

MASCULIN FEMININ

TYPE DE HANDICAP :

GROUPE (voir le tableau ci dessous) :

-M1 -M2 -M3 -M4 -M5 -P6 S7 V8
 A B A B C D A B C A B C A B C

Handicap	Catégorie	Règles
Moteur fauteuil FIXE	M1 PARAPLEGIE INFIRMITE MOTEUR CEREBRALE POLYHANDICAP	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Fauteuil électrique ou manuel en position fixe avec les freins (le coach pourra être derrière son élève pour éviter le basculement du fauteuil)
Moteur fauteuil DEPLACEMENT	M2 PARAPLEGIE A -Avec abdos B -Sans abdos C -INFIRMITE MOTEUR CEREBRALE D -AMPUTE	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Fauteuil avec déplacement
Moteur debout	M3 A -HEMIPLIGIE B -SCLEROSE EN PLAQUES C -AMPUTE*	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Même règles que le Karaté light Contact *Interdiction de frapper avec une prothèse
Mental	M4 Trisomie 21	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Même règles que le Karaté light Contact
	M5 Leger	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Même règles que le Karaté light Contact
Psychique	P6 A -Schizophrénie B -Maladies bipolaires C -Hypochondriaques	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Même règles que le Karaté light Contact
Sensoriel	S7 A -Personne malentendante B -Personne sourde	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes Sur tatami Même règles que le Karaté light Contact
Visuel Cérébro	V8 A -Personne malvoyante B -personne non-voyante C -Cérébro-lésés	1 round 1minute Expression technique : déplacement sur le tatami, en réalisant des enchainements techniques de la discipline du Karaté Light Contact